



réseau
agriconseils
Mauricie

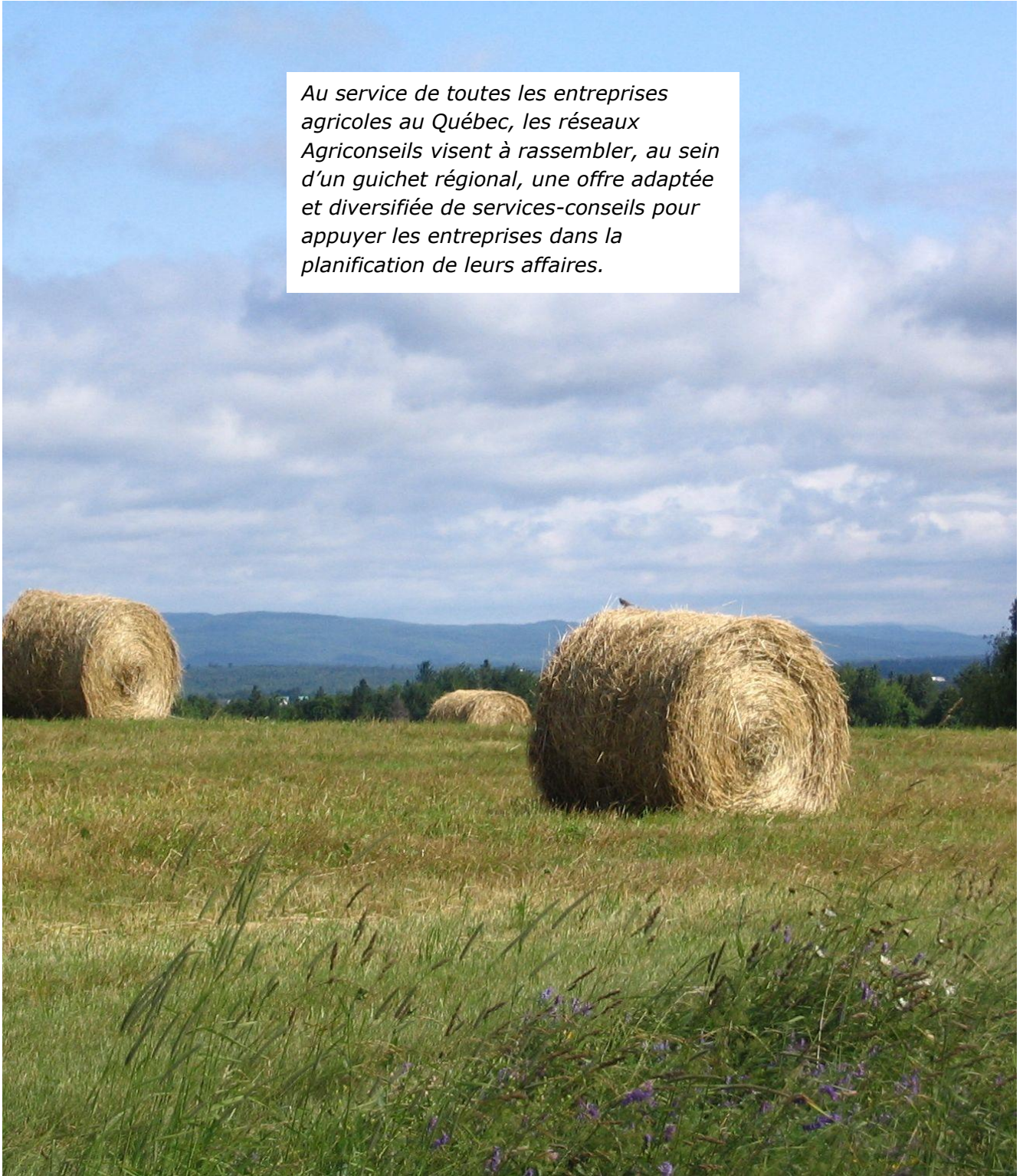
La porte d'entrée pour tous vos besoins!



**Rapport annuel
2011-2012**

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale–provinciale–territoriale

Au service de toutes les entreprises agricoles au Québec, les réseaux Agriconseils visent à rassembler, au sein d'un guichet régional, une offre adaptée et diversifiée de services-conseils pour appuyer les entreprises dans la planification de leurs affaires.



Sommaire

TABLE DES MATIÈRES.....	5
LE MANDAT DU RÉSEAU AGRICONSEILS MAURICIE	6
LE RÉSEAU EN UN COUP D’OEIL.....	7
Faits saillants.....	7
LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	8
LE MESSAGE DU COORDONNATEUR.....	9
LA STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	10
LE RAPPORT DES ACTIVITÉS	12
Bilan des aides financières 2011-2012.....	12
Services-conseils individuels.....	13
Activités collectives.....	14
Programme d’appui aux entreprises agricoles	15
Bonification des services-conseils dans le cadre de la Stratégie d’adaptation des entreprises agricoles..	16
Programme d’amélioration des troupeaux de bovins du Québec	17
Autres aides financières.....	Erreur ! Signet non défini.
Bilan des actions effectuées	Erreur ! Signet non défini.
Plan d’action pour la prochaine année	19
LES PROJETS SPÉCIAUX	20
ANNEXES	Erreur ! Signet non défini.

Les réseaux Agriconseils terminent leur sixième année d'existence. Le Réseau Agriconseils Mauricie s'est vu attribuer la responsabilité et la marge de manœuvre pour organiser, sur son territoire, une offre de services-conseils en fonction des priorités régionales établies par les membres de son conseil d'administration. Le mandat du réseau doit répondre aux exigences de la convention réseau-MAPAQ.

En 2011-2012, les priorités du conseil d'administration sont : la relève et l'établissement agricole, la gestion des entreprises et les productions en développement dans notre région.

Les membres du conseil d'administration sont très conscients des défis importants que les producteurs agricoles doivent relever présentement et dans le futur et c'est dans ce contexte que notre réseau s'est donné une mission.

La mission du Réseau Agriconseils Mauricie est de *promouvoir, rendre accessible et soutenir, selon les besoins, l'utilisation des services-conseils par les producteurs et les productrices de la Mauricie afin de permettre à ceux-ci d'effectuer des choix éclairés lors de la prise de décision dans leur entreprise.*



Gestion des cultures



Transfert de ferme



Gestion des bâtiments

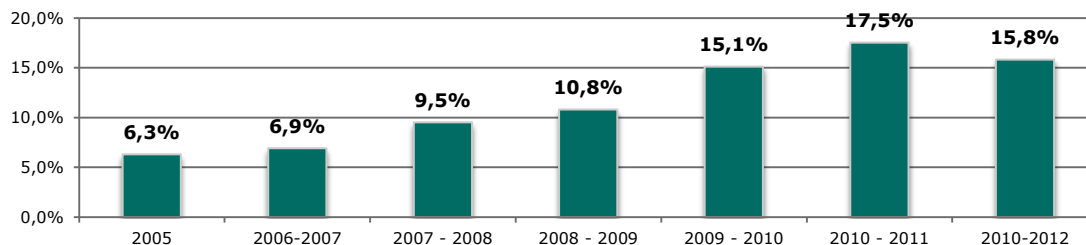
FAITS SAILLANTS

Tableau 1 - Résultats des services-conseils dispensés

	2011-2012	2010-2011
Nombre d'entreprises agricoles	1056	1056
Nombre d'entreprises agricoles inscrites au réseau Agriconseils	565	452
Nombre de clients ayant reçu un service-conseil individuel subventionné	185	167
Nombre de clients ayant reçu un service-conseil incluant l'agroenvironnement	377	354
Nombre d'accueils et référencement	73	60
Subventions versées aux entreprises agricoles	736 877 \$	666 094\$
Programme MAPAQ	141 798 \$	186 750 \$
• Montant en service-conseil collectif	12 412 \$	30 300 \$
• Relève et établissement individuel	22 300 \$	28 054 \$
• Relève et établissement collectif	2 500 \$	5 750 \$
• Montant pour l'éloignement	271 \$	0
Programme PADEA	85	72
Bonification Stratégie d'adaptation	35	8
Appui à la conversion biologique	3	2
Mesure de diversification	2	0
Nouveaux clients en 2011-2012	113	120

Le premier grand défi du Réseau Agriconseils Mauricie a été d'augmenter le nombre de producteurs ayant recours à des services-conseils afin que ceux-ci aient plus d'outils pour leur prise de décision. En suivant l'évolution de ce tableau, il est évident que cet objectif est en bonne voie de réalisation. Par contre, il reste encore place à rejoindre un plus grand nombre d'entreprises agricoles car toutes ont des besoins en conseils à différents moments de leur existence.

Graphique 1 - Évolution du taux d'utilisation de services-conseils Réseau Agriconseils Mauricie



Insérez le message du président du réseau Agriconseils.

Insérez la signature électronique du président

Prénom et nom du président, président
Réseau Agriconseils Inscrire le nom de la région

INSÉRER LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE DU PRÉSIDENT :

Vous devez avoir préalablement un fichier électronique de la signature du président.

Pour en créer un :

- 1) *Faites signer le président avec un crayon **noir** sur une feuille **blanche**;*
- 2) *Numérisez la signature en fichier « photographie » afin de créer une image de la signature. Le format TIFF est à privilégier, mais vous pouvez aussi choisir les formats JPEG ou GIF;*
- 3) *L'image de la signature créée, ouvrez-la et copiez-la en appuyant simultanément sur les touches « CTRL » et « C »;*
- 4) *Retournez dans le document Word du rapport annuel et collez la signature en appuyant simultanément sur les touches « CTRL » et « V »;*
- 5) *Cliquez sur l'image de la signature avec le bouton gauche de la souris;*
- 6) *Sélectionnez « Outils images », puis « Habillage du texte » et « Devant le texte »;*
- 7) *Déplacez la signature avec les flèches du clavier et positionnez-la au-dessus du nom du président.*

INSÉRER UNE CITATION DU PRÉSIDENT :

- 1) *Dans le menu « Insertion », sélectionnez « En-tête », puis « Modifier l'en-tête »;*
- 2) *Cliquez sur la citation fictive du président.*
- 3) *Supprimez le contenu de la zone de texte et remplacez-le par une nouvelle citation ou un extrait pertinent du message du président.*
- 1) *Lorsque vous avez terminé, cliquez sur « Outils des en-têtes et pieds de page » et sélectionnez « Fermer l'en-tête et le pied-de-page » dans la barre.*



La Mauricie opte pour préconiser la multidisciplinarité (gestion et technique), la concertation des personnes impliquées dans un dossier et l'accompagnement des entreprises. C'est une toute nouvelle façon de travailler autant pour les producteurs concernés que pour leurs conseillers.

Une nouvelle année chargée se termine. Dès le début de l'année, deux activités importantes pour le réseau battaient leur plein. Le programme de la *Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles* est lancé. La Mauricie opte pour préconiser la multidisciplinarité (gestion et technique), la concertation des personnes impliquées dans un dossier et l'accompagnement des entreprises. C'est une toute nouvelle façon de travailler autant pour les producteurs concernés que pour leurs conseillers.

L'implication du réseau dans l'important projet de la fédération de l'UPA de la Mauricie : « *Cultivez l'entrepreneur en vous* » mettait de l'avant la mise en place des services-conseils sur les mêmes principes que le programme de la stratégie : la multidisciplinarité et l'accompagnement personnalisé.

La coordonnatrice a participé à de nombreuses rencontres du comité-aviseur et du comité de diffusion des résultats de l'enquête exploratoire de la phase 1 du projet de la FUPAM et au premier colloque sur la gestion « *Que serait votre entreprise sans vous?* ». Ce premier colloque a été un franc succès et une expérience très enrichissante.

Dorénavant, les producteurs disposent de plus d'outils adaptés pour prendre les décisions nécessaires au développement de leur entreprise. Les outils les plus adaptés étant leurs conseillers.

Les coordonnateurs des réseaux ont été appelés à mettre leur temps et leur expertise au service de trois grands chantiers provinciaux : la gouvernance et la gestion interne des réseaux; l'amélioration des processus administratifs des programmes et la promotion des services-conseils et des réseaux. Personnellement, la promotion des services-conseils me touchait de près surtout avec l'enquête exploratoire sur la perception, les préoccupations et les besoins en matière de gestion qui se terminait dans notre région. C'est avec quatre autres coordonnateurs que nous terminons notre travail sur la promotion. Plusieurs actions sont déjà en place comme des meilleurs outils de communications, l'échange de bons coups en communication entre coordonnateurs et des formations en communication.

Je terminerais en remerciant sincèrement les gens de l'équipe du réseau : Yves, Magloire et Ginette qui se remet de sa greffe de reins pour leur grand professionnalisme dans leur sphère d'expertise. De plus, un grand merci au soutien des membres du C.A du réseau et de Martin Caron pour leur support au déroulement d'un travail qui me tient particulièrement à cœur. Encore un petit mot, pour souligner l'implication de tous les intervenants agricoles de la Mauricie dans leur appui à la mission du réseau Agriconseils Mauricie.

Anne Gagné, coordonnatrice
Réseau Agriconseils Mauricie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Réseau Agriconseils Mauricie est composé de neuf membres. Les producteurs agricoles sont majoritaires avec cinq représentants. Ceux-ci sont nommés par la fédération de l'UPA de la Mauricie dans un souci de représentativité de l'activité agricole sur son territoire.

Les conseillers élisent, lors d'un collège électoral, un représentant sur le conseil d'administration. Le conseiller est nommé pour une durée de un an. Le MAPAQ ainsi que la FADQ ont un siège sur le conseil d'administration. Un organisme, représentant le milieu, complète les membres du conseil d'administration.

L'assemblée générale annuelle se tient environ trois mois après la fin de l'exercice financier du réseau. En plus des membres de son conseil d'administration, une invitation est envoyée aux dispensateurs et leurs conseillers ainsi qu'aux partenaires du réseau.

ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Réseau Agriconseils s'est réuni à quatre reprises lors de l'année 2011-2012. Les affaires courantes y ont été débattues ainsi que la mise en place d'une prochaine offre de services. Une formation sur la gouvernance a été donnée à tous les membres du C.A. le 8 mars dernier.

Tableau 2 - Membres du conseil d'administration du Réseau Agriconseils Mauricie

POSTE OCCUPÉ	NOM	REPRÉSENTANT	PRINCIPALE PRODUCTION
Président	Martin Caron	Producteur	Lait
Vice-président	Nicole Pouliot	Agricultrice	Grandes cultures
Secrétaire-trésorier	Norman Houle	MAPAQ	
Administrateur	Sylvain Ethier	Production émergence en	Productions maraîchères
Administrateur	Benoît Gélinas	Relève agricole	Volaille et grandes cultures
Administrateur	Yvon Lamy	Agroenvironnement	Grandes cultures
Administrateur	Jean-Pierre Massicotte	FADQ	
Administrateur	Huguette Veillette	Les conseillers	
Administrateur	Stéphane Bastien	CFE aux entreprises Desjardins	

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Le personnel du Réseau Agriconseils Mauricie se compose de quatre personnes. La coordonnatrice, Anne Gagné, a la charge d'administrer les programmes, d'orienter les producteurs agricoles lors du démarrage des projets pour leurs entreprises et de superviser le travail des autres employés.

Madame Ginette Bastarache est l'adjointe administrative du réseau, à temps partiel, elle assume les tâches de secrétariat et une partie de l'administration des programmes. Monsieur Magloire Tchouansi, agronome, est le coordonnateur du bassin versant de la zone d'intervention prioritaire en phosphore (ZIPP) de la rivière Champlain. Il s'agit d'un mandat de trois ans et le projet termine sa première année.

Comme depuis les débuts du réseau, le technicien, Yves Gagnon, est prêté par le MAPAQ régional. Son travail consiste à livrer le service en détection de tensions parasites dans les bâtiments agricoles pour toute la province.

BILAN DES AIDES FINANCIÈRES 2011-2012

Comme à toutes les années, le réseau se veut très présent auprès des producteurs agricoles de la Mauricie. Voici un rappel des différents programmes en services-conseils gérés par le réseau :

- Le programme *services-conseils technique*,
- le *programme d'Appui au développement des entreprises agricoles (PADEA)*, les activités de ce programme sont centrées sur la gestion de l'entreprise agricole.
- le programme de la *Stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles* concerne les entreprises touchées par les changements à l'ASRA,
- la gestion administrative des clubs conseils en agroenvironnement,

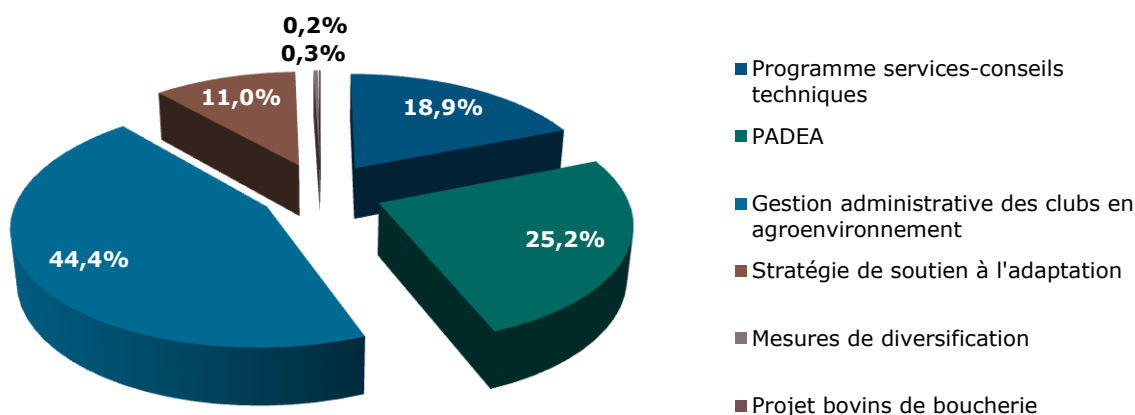
Pendant la dernière année, deux nouveaux programmes se sont ajoutés;

- le programme des *Mesures de diversification* : ce programme vise l'agro transformation, l'agrotourisme et les produits agricoles différenciés.
- le *projet pilote de services-conseils de bovins de boucherie (PATBQ)*.

C'est un total de 736 877 \$ qui a été retourné aux producteurs agricoles pour leur permettre d'avoir accès à des services-conseils à des coûts des plus abordables. Le taux de subvention varie de 50 % à 90 % selon les programmes.

En plus de ces programmes, le réseau gère deux services : le service de détection en tensions parasites et la coordination du bassin versant de la zone d'intervention prioritaire en phosphore (ZIPP) de la rivière Champlain.

Graphique 3 – Répartition des subventions versées du Réseau Agriconseils Mauricie



SERVICES-CONSEILS INDIVIDUELS

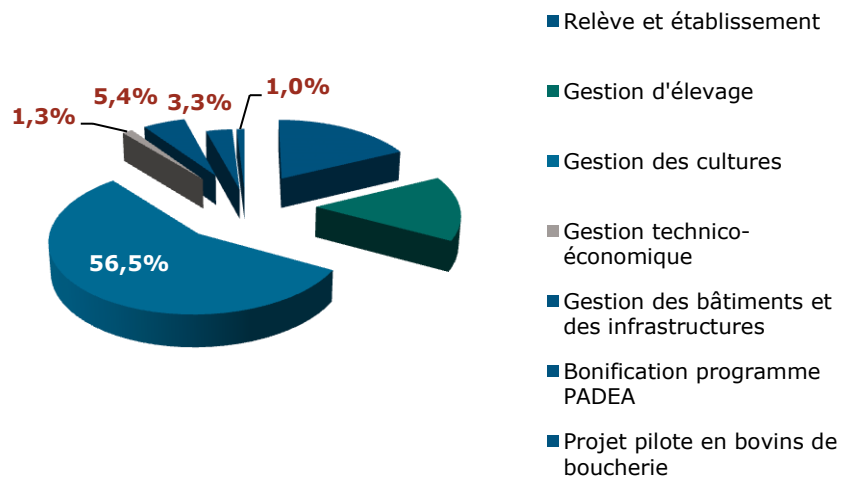
Cette année, 150 entreprises se sont prévaluées de ce programme. Le réseau a versé 141 979 \$ en services-conseils en diminution avec l'an dernier. Cette diminution s'explique par trois facteurs :

- Un plafond de 15 000\$ a été fixé pour les activités collectives donc une baisse de plus de 20 000\$. Le conseil d'administration a pris cette décision afin de permettre à plus de producteurs de recevoir des services-conseils individuels.
- Il y a eu un déplacement des services techniques vers le programme de la *stratégie de soutien à l'adaptation des entreprises agricoles*.
- Le secteur gestion des cultures a connu une baisse des sommes versées, en partie par une baisse des montants versés par entreprise.

Le chiffre d'affaires en services-conseils générés par ce programme représente plus de 327 000\$. Donc, les subventions sont de 43 % du chiffre d'affaires.

Il est toujours intéressant de voir comment se distribuent les aides financières techniques versés par le réseau.

Graphique 4 – Répartitions des services-conseils individuels



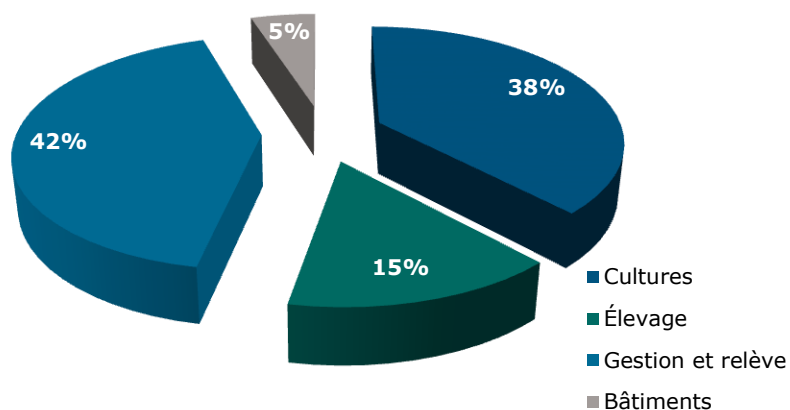
ACTIVITÉS COLLECTIVES

Le Réseau Agriconseils Maurice a modifié ses priorités régionales en services conseils. Il avait été établi que les services conseils collectifs auraient un budget limité à 15 000\$ pour la présente année. Ce budget a été respecté.

Le montant global a été réparti de la façon suivante : 5 000 \$ à la gestion des cultures; 5 000\$ en gestion d'élevage et 5 000\$ en gestion et relève et établissement. En cours d'année, un ajustement entre les grands secteurs pouvait s'effectuer. Ce qui s'est effectivement produit.

Un total de 15 activités collectives s'est partagé une enveloppe de 14 912 \$. De nouveaux types d'activités collectives ont été subventionnés comme : une journée sur la gestion « *Que serait votre entreprise sans vous?* » et une autre sur l'efficacité énergétique à la ferme. La gestion des cultures demeure un secteur très actif au niveau des activités collectives.

Graphique 5 – Répartition des activités collectives selon les secteurs d'activités



Journée Créa novembre 2011



Symposium laitier décembre 2011



Journée de la gestion janvier 2012

PROGRAMME D'APPUI AUX DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES (PADEA)

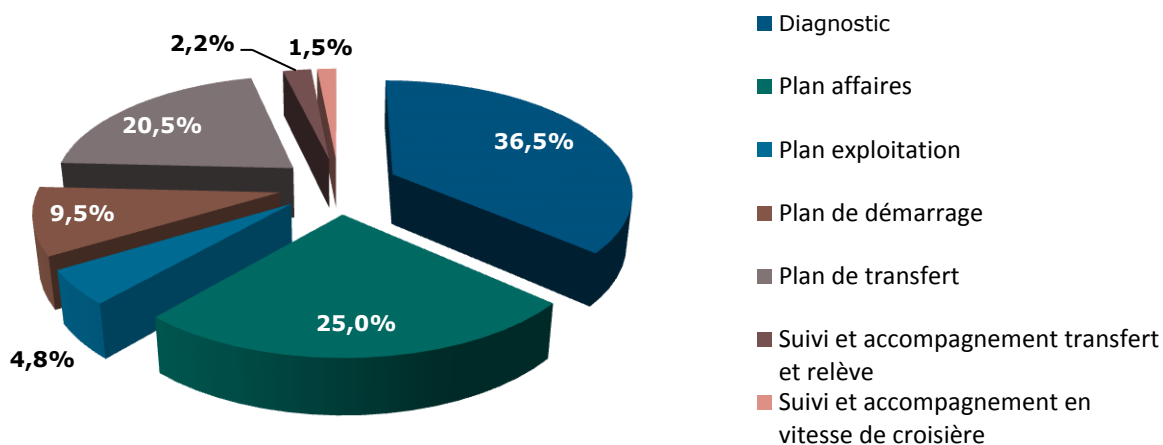
Au cours du dernier exercice, le réseau a versé 184 877 \$ en service de gestion à 85 entreprises agricoles de notre région. Lors de l'exercice précédent, 72 entreprises s'étaient prévaluées des services d'un conseiller en gestion.

Un des défis du réseau est d'augmenter et ce de façon importante, le nombre d'entreprises ayant recours à l'assistance d'un conseiller pour la gestion de leur entreprise agricole. D'année en année, le réseau rejoint plus d'entreprises en gestion. Présentement, nous avons augmenté notre taux à 8 % des entreprises de la Mauricie ayant reçu, au moins un service en gestion. Depuis deux ans, nous sommes exactement dans la moyenne provinciale qui est également de 8 % pour 2011-2012. La moyenne provinciale est relativement stable.

Deux actions ont permis l'accroissement des services de gestion en Mauricie, le programme de la *Stratégie de Soutien à l'adaptation des entreprises agricoles* a permis de rejoindre des nouvelles entreprises. De plus, le réseau a grandement soutenu la mise en place du projet « *Cultivez l'entrepreneur en vous* ». La demande des entreprises agricoles pour des services en gestion est plus élevée que ce qui a pu être livré en 2011-2012. La région, comme en grande partie la province, se trouve confrontée à un manque de conseillers en gestion. À cet effet, il semble que de nouvelles ressources s'ajouteront à celles existantes, ce qui permettra de rejoindre plus d'entreprises disposées à faire de la gestion.

Il faut noter que le réseau s'était fixé comme objectif d'augmenter les services pour la gestion courante de l'entreprise agricole (budget de production, analyse des coûts de production, analyse d'un projet mineur d'investissement et plan de financement). Encore cette année, le réseau n'a pas rencontré cet objectif. Le réflexe de se faire assister pour la gestion courante de l'entreprise agricole n'est pas encore en place auprès des producteurs de la Mauricie. Nous allons à travailler ce point dans les prochaines années.

Graphique 6 – Répartition des aides financières selon les activités du programme PADEA





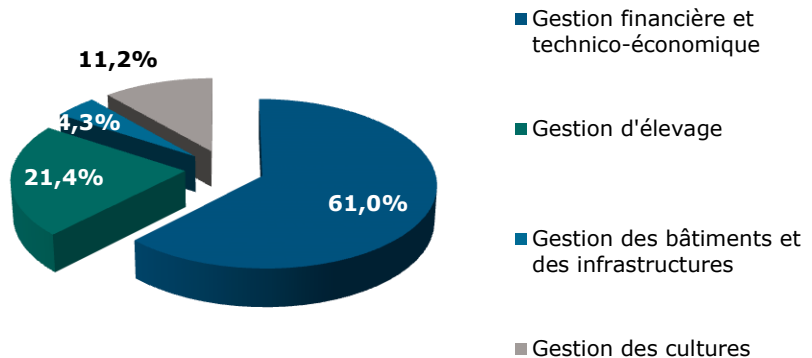
BONIFICATION DES SERVICES-CONSEILS DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE DE SOUTIEN À L'ADAPTATION AUX ENTREPRISES AGRICOLES

L'année 2011-2012, est la première année complète de cet important programme pour les producteurs vivant les changements au programme de l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Les réseaux prennent en charge la première phase de ce programme, la bonification des services-conseils.

Les producteurs admissibles peuvent avoir recours à des services-conseils multidisciplinaires (gestion et technique) afin de bien comprendre l'état de leur entreprise avec le diagnostic. Ensuite les conseillers établissent des pistes de solutions réalistes avec le producteur et les autres intervenants concernés. L'équipe de conseillers est toujours disponibles pour la mise en place des actions améliorant la rentabilité de l'entreprise agricole. Les producteurs peuvent voir les services-conseils subventionnés à 90 %.

Pendant la dernière année, 35 entreprises ont reçu 78 521 \$ de services subventionnés dans ce programme. Il s'agit soit de produits bonifiés du programme PADEA ou de services-conseils techniques.

Graphique 7 – Répartition des bonifications de services-conseils dans le programme de la Stratégie d'adaptation de soutien aux entreprises agricoles.





PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES TROUPEAUX DE BOVINS DU QUÉBEC

Ce programme a fait ses débuts au réseau pendant la dernière année. Dans les faits, ce programme existait avant et il était connu sous le nom de PATBQ et était traité par le MAPAQ.

Présentement, six entreprises sont inscrites et deux d'entreprises ont complété une partie de leur cycle de production avant le 31 mars.

Activités de promotion

Pour le Réseau Agriconseils Mauricie, la promotion est une activité importante mais complexe en même temps. L'enquête effectuée par Anne-Marie Pichette du projet « *Cultivez l'entrepreneur en vous* » a permis de voir que le réseau est encore méconnu auprès des entreprises agricoles de notre région. L'image corporative semble être un des éléments qui ne permet pas de rejoindre les producteurs et les productrices. Par contre, la présence de la coordonnatrice sur le terrain semble porter ses fruits car, toujours selon cette enquête, elle est plus connue que le réseau. Il est à noter que dès le début du réseau, la présence de la coordonnatrice sur le terrain a été ciblée comme un élément de performance au niveau de la promotion du réseau Agriconseils Mauricie et des services-conseils. Nous avons du travail à faire afin que le réseau soit reconnu par les producteurs agricoles comme intervenant majeur pour leurs besoins en services-conseils.

Publicité dans les médias

En cours d'année, cinq publicités ont été placées dans les médias régionaux ainsi que dans l'Uparchie et le Formaterre. Ces deux dernières publications entrent dans toutes les entreprises agricoles de notre région. Les autres promotions ont été faites dans les journaux locaux lors d'éditions spéciales sur l'agriculture en Mauricie.

Rencontre avec des producteurs et productrices

À l'intérieur de son mandat, la coordonnatrice doit accompagner les producteurs et les futurs producteurs dans la mise en place de projet sur leur entreprise. Dans la dernière année, la coordonnatrice a assisté 73 producteurs dans cette première démarche en vue de structurer leur projet et vers l'utilisation de services-conseils pertinents à leur besoin. De ce nombre, la moitié des rencontres se fait sur les fermes des agriculteurs.

Présence aux activités collectives

La coordonnatrice a participé à neuf activités collectives et AGA de différentes organisations agricoles régionales.

Rencontre avec les intervenants

Comme l'an dernier, le Réseau Agriconseils Mauricie a organisé deux activités de réseautage. La première a eu lieu le vendredi 13 janvier dernier dans le secteur ouest de notre région et la deuxième s'est déroulée le mardi 17 janvier pour les intervenants du secteur est. Au total, une soixante d'intervenants se sont présentés. Nous leur avons présenté des projets régionaux comme *Cultivez l'entrepreneur en vous*, la première année du programme de la *Stratégie de soutien à l'adaptation aux entreprises agricoles* ainsi que des statistiques préoccupantes sur le peu de préparation des entreprises à leur transfert. Une courte présentation du réseau a également été faite afin de présenter les nouveautés aux intervenants. Cette activité est très appréciée des participants par contre ceux-ci réclament encore plus de temps de réseautage lors de ces rencontres. Ce qui est des plus intéressants pour le maillage des ressources de notre région.

Rencontre avec les étudiants

Une rencontre avec les étudiants de productions animales a été faite avec les étudiants de l'École d'Agriculture de Nicolet. Cette rencontre est faite conjointement avec la coordonnatrice du Réseau Agriconseils Centre-du-Québec. Nous avons rejoints environ 30 étudiants dont environ 40 % provenait de la Rive-Nord.

PLAN D'ACTION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Insérer du texte concernant le plan d'action du Réseau Agriconseils pour la prochaine année.



Voilà maintenant six ans que le Réseau Agriconseils Mauricie administre, pour toute la province, le service de détections en tensions parasites pour les entreprises agricoles.

Au cours de l'année 2011-2012, l'ingénieur du département de génie électrique de l'UQTR, Kodjo Ogbouso, s'est joint au service. Pendant la dernière année, quelques cas complexes ont nécessité son intervention en complément de celle du technicien, Yves Gagnon.

De plus, Anne Gagné s'est jointe au comité technique en tensions parasites. Ce comité est composé de deux membres de la confédération de l'UPA, de spécialistes d'Hydro-Québec et des gens du réseau : Yves Gagnon, Kodjo Ogbouso.

BILAN DES ACTIONS EFFECTUÉES

Réseaux	DOSSIERS	SUIVIS	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	9		9
Centre-du Québec	23	5	28
Estrie	2		2
Laurentides	3		3
Montréal-Est	7	0	7
Montréal-Ouest	6	1	7
Montréal-Laval-Lanaudière	5	2	7
Bas-Saint-Laurent	3	1	4
Chaudière-Appalaches	15	2	17
Gaspésie-Les Iles	0		0
Mauricie	6		6
Outaouais	4		4
Saguenay-Lac-St-Jean	3		3
Capitale- Nationale	1		1
En attente			4
	87	11	98

Bassin versant de la zone d'intervention prioritaire en phosphore (ZIPP) de la rivière Champlain

Mis en œuvre dans le cadre du Volet agricole du Plan d'intervention gouvernemental sur les algues bleu-vert, l'objectif du projet de gestion de l'eau de la zone d'intervention prioritaire phosphore (ZIPP) du bassin versant de la rivière Champlain est de protéger les cours d'eau agricoles des apports excessifs de phosphore. L'atteinte de cet objectif qui vise à terme l'amélioration de la qualité de l'eau passe inévitablement par l'adoption de bonnes pratiques culturales, l'implantation de bandes riveraines, la gestion intégrée des ennemis des cultures et l'aménagement d'ouvrages hydroagricoles.

Situé principalement dans la municipalité de St-Maurice, le territoire des sous-bassins de la rivière Brûlée et de la rivière Au Lard a été ciblé en priorité pour réaliser des interventions en vue de réduire la pollution diffuse d'origine agricole. Deux raisons expliquent cette priorisation : d'une part, la pression de l'agriculture et d'autre part, la présence du projet d'observatoire de la qualité de l'eau de surface en bassins versants agricoles mené par l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA) qui permet de mesurer les gains environnementaux des efforts consentis par les producteurs agricoles pour améliorer la qualité de l'eau.

Hormis les rencontres de groupes, 20 producteurs agricoles sur les 36 ciblés en 2011-2012 ont été rencontrés individuellement par le coordonnateur de projet et ont volontairement embarqué au projet en signant les différents formulaires de consentement.

Des pré diagnostics ont été effectués dans 14 entreprises agricoles et 10 d'entre elles ont reçu leurs projets clé-en-main. Six de ces dernières ont aménagé certains ouvrages hydro-agricoles recommandés et une quinzaine d'autres pourront s'y mettre dès que le climat et leur horaire le leur permettront.

Les actions réalisées en 2011-2012 se résument ainsi qu'il suit :

- 59 rencontres de producteurs, soit en moyenne 2,26 rencontres/producteur;
- 61 aménagements de contrôle de l'érosion au champ, en zone riveraine et littorale (protection de sorties de drains ou de ponceaux, chutes enrochées);
- 1545 mètres de distance aménagée (haie brise-vent et risbermes) pour le contrôle de l'érosion au champ, en zone riveraine et littorale;

Pour terminer la saison 2011-2012 une formation des producteurs sur le semis direct a eu lieu dans le cadre du projet les 21 et 22 février derniers à la salle municipale de St-Maurice.

En 2012-2013, le territoire du sous bassin de la rivière à la Fourche sera priorisé. En concertation avec les agronomes des entreprises agricoles, les efforts seront mis sur l'adoption de pratiques agricoles de conservation des sols et de protection des cours d'eau telles que le travail réduit et le semis direct, les engrais verts et les cultures intercalaires, les bandes de protection riveraines et les sites d'abreuvement contrôlé pour les animaux.

QUELQUES IMAGES

Image 1. Bande riveraine respectée le long d'un fossé agricole chez un producteur de Saint-Maurice



Image 2 : Mise en place d'une haie brise-vent pour le contrôle de l'érosion éolienne chez un producteur de Saint-Maurice



QUELQUES PHASES DE TRAVAUX CHEZ DES PRODUCTEURS DE SAINT-MAURICE



Les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé, le 27 avril 2009, la signature de l'accord bilatéral Canada-Québec Cultivons l'avenir, qui comporte un investissement de 192 millions de dollars sur une période de cinq ans et qui vise à soutenir la croissance et à assurer une plus grande prospérité du secteur québécois de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Le Programme d'appui au développement des entreprises agricoles (PADEA) et certaines mesures du programme Prime-Vert sur les services-conseils, dont l'administration a été confiée aux réseaux Agriconseils, font partie de cette entente qui prend fin le 31 mars 2013.



Entente de partenariat MAPAQ-UPA sur les services-conseils pour un développement durable des exploitations agricoles

Cultivons l'avenir, une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Agriculture et
Agroalimentaire Canada

Agriculture and
Agri-Food Canada

Canada